



Compte rendu du Conseil municipal d'enfants

5 Janvier 2011



Etaient présents : Nathan BOURBON, Lucas BREHIN, Armand HUET, Marine LARDEUX, Chloé PINSON, Emma REILLON, Mélyne ROJO, Charline SITOLLE, Valérie LEDROIT adjointe aux affaires scolaires et élue responsable du CME et Adèle TRIOLET

Absent : Clément TROVALLET

ORDRE DU JOUR :

Visite de la Mairie

Point sur les projets de campagne

1- La visite de la Mairie

Les enfants ont découvert les locaux de la mairie ainsi que le personnel qui y travaille.

2- Point sur les projets de campagne

L'objectif est de prioriser les projets et expliquer en quoi ils sont réalisables ou non.

Mettre des récupérateurs d'eau à côté de la mairie :

Planter plus d'arbres : Valérie Ledroit explique que le sujet des arbres est difficile à gérer. En effet, la pousse des racines qui abiment les trottoirs, les feuilles ou tous autres fruits qui tombent gênent certains azéens. C'est pourquoi, la plantation d'arbres est réfléchie.

Refaire les murs de la salle des sports et mettre du chauffage : Un projet de création d'une nouvelle salle à long terme est en cours d'étude. L'isolation de cette salle des sports est à l'ordre du jour lors du vote du budget 2011.

Mettre un ballon pour faire du foot à la récré, basket, plus de jeux sur la cour : ce point là doit être vu avec les enseignants (sur le temps de récréation). Il est important d'expliquer à tous les enfants de l'école qu'il faut faire attention à ne pas jeter le ballon sur la route.

Mettre un rond point sur la rue des coteaux : un petit rond point est déjà réalisé en pavé, la place manque pour réaliser un rond point avec des bordures.

Avoir de la meilleure nourriture à la cantine, un self : la création d'un self n'est pas envisageable les enfants de maternelle et élémentaire (hormis les CM1 CM2) sont trop petits pour choisir ce qu'ils doivent manger. Le but de la cantine est de former le goût des enfants, cela passe par des menus équilibrés et variés.

Que les sans abris aient des abris : c'est un bon projet qui est plutôt du ressort des associations humanitaires plutôt que d'une commune.

Faire des chemins pédestres : il est proposé de retenir ce projet prioritairement. Il est demandé aux élus du CME de réfléchir à la confection de panneau ou autres pour les chemins pédestres.



La proposition de faire des sentiers botaniques peut être intégrée dans le projet de sentier pédestre. Une proposition est faite d'aménager un sentier pédestre autour de l'étang pour faciliter des promenades.

Faire une piste cyclable pour aller au collège : ce projet est retenu également. Il sera réfléchi dans le cadre d'un projet commun avec la ville de Château Gontier.

Faire une plage aux étangs : ceci obligerait d'avoir une eau très propre (il y a des contrôles réguliers) et un surveillant de baignade. Projet très coûteux qui n'est pas envisagé.

L'ensemble des projets n'a pas pu être vu lors de cette séance, les autres projets seront étudiés lors de la prochaine séance.